

Wolurwe - St Pierre, 23 juin 1911

Cher Monsieur Peano,

Concernant l'article défini. - J'ai eu l'honneur de vous écrire hier pour vous prier de modifier la rédaction de ma proposition concernant l'article. Afin de convertir l'Académie je pose en discussion dans Lingua Internationale dès le prochain numéro, la question des articles, c'est à dire que pendant deux ou trois numéros je publierai à ce sujet les opinions de mes lecteurs; je ferai également connaître mes arguments en faveur des articles. Pour ouvrir la discussion je publie l'article suivant.

De articulo definito

M<sup>re</sup> Prof. G. Peano, director de Academia pro Interlingua informo nos que illo habet recepto propositione sequente submissa ad deliberatione de Academia  
« Interlingua adopta vocabulo el, que pote es uso pro verte articulo definito de A D F H I P. »

BASSO, MEYSMANS

Isto propositione significa que vocabulo el pote (non debe) essere uso. Socios que non ama isto vocabulo non uterà illo. Sed adoptione de propositione esserè grato ad plure socios, que aestima articulo utile.

Nos crede que forma el es bono; illo existe in Hispano et forma commune ad generes masculino et feminino et plure interlinguistas (Kolowrat, Rosenberger, etc) habet proposito isto forma.

Nos precca omne socios scribere ad nos sus opinionone concernente isto propositione supra dicto, pro publicatione in numero proximo de Lingua Internationale. Isto publicatione esset considerato ab M<sup>re</sup> Prof. Peano ut votatione officiale de Academia.

LINGUA INTERNATIONALE

J'espère que ma proposition obtiendra le  $\frac{1}{4}$  des voix des votants nécessaire pour être acceptée par l'Académie.

Variantes. - Je suis actuellement converti à votre système des controverses qu'il est impossible de trancher d'une manière unitaire. Il y a sur certains points des dissentiments irréductibles et également respectables. Je suppose que ces dissentiments tiennent non seulement à la race, mais aussi à une idiosyncrasie. Il y a des solutions qui comblent de bonheur certaines personnes et qui me font bondir de colère. Les esprits ne sont pas tous les mêmes. Il importe donc de ménager

toutes les opinions qui ont pour elles une minorité importante.

En général pour toute question douteuse il faudrait que l'Académie ait au moins deux solutions.

Il importe aussi que l'Académie évite toute décision dogmatique. Je n'approuve pas, par exemple, cette proposition: «Interlingua non posside suffixos caracteristicos de species grammaticales». C'est là une négation pour le moins inutile. C'est une déclaration de guerre contre une opinion existante.

En ce qui concerne les suffixes grammaticaux et les articles définis, j'admets parfaitement que l'Académie permette de ~~les~~ ne pas les employer ou de les remplacer par des périphrases. J'approuve entièrement la proposition: Lice supprime omni elemento grammaticos non necessarios. Mais je ne pourrais admettre qu'on dise: Se debe supprime omni elemento grammaticos non necessarios. Tout en disant qu'on peut (lice) supprimer les éléments grammaticaux non nécessaires, l'Académie peut très bien dire: Lice utere sequente suffixos grammaticales. Les deux décisions se complètent l'une par l'autre et donnent satisfaction à toutes les opinions.

De même pour les articles définis et indéfinis, je trouve dogmatique de dire: Interlingua non posside articulo. C'est là une déclaration de guerre. Je trouve aussi belliqueuse et provocatrice la proposition: verte articulo per isto, illo; cela signifie: Se debe verte articulo per isto illo; articulo non existe in interlingua.

Je préférerais cette proposition: Lice supprime articulo etc. Mais cela est inutile, puisqu'on a déjà dit: lice supprime omni elemento. Après avoir dit: lice supprime omni elemento grammaticos non necessarios, il peut continuer par une proposition contraire: Lice utere vocabulo et pro verte articulo ADFHLP. Ainsi on contente les deux opinions.

Je vous avoue que sur toutes les questions douteuses, je n'ai pas d'opinion arrêtée; je me suis beaucoup occupé de questions historiques et j'ai eu comme professeurs à l'Université des ~~partisans des~~ <sup>partisans des</sup> doctrines relativistes et évolutionnistes. Ma philosophie peut se résumer comme suit: Nihil es absoluto vero, non etiam isto. En toute chose il y a la thèse et l'antithèse, d'où résulte la synthèse.

Je crois que l'Académie doit codifier et organiser les thèses et les antithèses du problème interlinguistique, de façon à laisser au public et à l'avenir le soin de faire la synthèse en connaissance de cause. Bout de l'Académie. — Il serait utile de trouver une bonne définition du rôle de l'Académie. Cette définition devrait affirmer que l'Académie n'a pas pour but de fabriquer, ni de propa-

Un système spécial de langue internationale réelle. Le but de l'Academia pourrait être défini comme suit:

Academia non fave systema particulare de lingua artificiale, sed stude in modo scientifico progressu de interlingua naturale, que resulta de relationes internationale semper crescente. Existe de nunc vasto vocabulario commune ad linguas de Europa; Academia collige isto vocabulario aut formula regulas sequente que illo pote es facile collecto ab auctores de manuales.

Existe etiam grammatica commune ad principale linguas de mundo; nam omni ~~isto~~ linguas evolve in sensu de grammatica semper plus analytico et plus simplice; Academia observa ~~l'aspecte~~ isto evolutione et deduce regulas de grammatica internationale.

Academia cura etiam pro progressu practico de interlingua non solo per facta que illo da consilios ad auctores pro elaboratione de manuales de interlingua, sed per publicatione de ~~duis~~ <sup>libere</sup> ~~normale~~ in que suo socio pote scribe in omni systema de interlingua; isto ~~concurrentia~~ <sup>libere</sup> contribue ad perfectione de differente systemas et praepara unione finale de omni systemas.

J. MEYSMANS

Vocabulario. - Vous me demandez si je suis disposé à éditer en français le dictionnaire international que prépare M. Basso. Cette idée me sourit en principe, mais je ne suis pas tout à fait d'accord avec M. Basso sur les principes suivant lesquels ce travail doit être fait; je crains que M. Basso ne travaille un peu au hasard, sans règles, sans programme bien arrêté. Je crains aussi que son vocabulaire ne contienne trop de mots rare (acme, abrasione, etc), tandis qu'il manquera des mots les plus usuels.

Pour être sûr que le vocabulaire soit à peu près complet, il faudrait, avant d'éditer le vocabulaire international + moderne, rédiger également le vocabulaire moderne + international (par ex. italien + international). Les deux ouvrages se complèteraient l'un par l'autre; l'un servirait de contrôle à l'autre. Mais M. Basso ne veut pas entendre mes conseils; il est fermé d'éditer quelque chose.

J'aurais voulu <sup>vous</sup> mettre d'accord sur des principes pour l'adoption des vocabulos que defice; M. Basso est trop pressé d'agir pour discuter encore des principes. Il prendra au hasard des mots franco-italiens, anglo-français ou latins, je suppose. Dans ces conditions je ne puis approuver d'avance un travail dont je ne connais même pas le plan. Je donnerai bien entendu, à M. Basso toute ma sympathie et je recommanderai son livre tant que je pourrai. Mais je ne puis l'approuver scientifiquement, parce que je n'ai pas vu où il aboutira dans la voie où il s'est engagé.

Je suis tout disposé à travailler pratiquement et je voudrais notamment faire début un dictionnaire français-international, contenant 5 à 10.000 mots les plus utiles. Ainsi je serais sûr d'avoir un travail complet au point de vue usuel.

En ce qui concerne la manière de compléter le vocabulaire anglo-latin, je suis toujours et de plus en plus très-embarrassé; faut-il adopter des mots latins anciens ou bien des mots modernes existant dans 3-2 langues romanes? Je n'ose trancher la question. Mais je suis incliné à suivre le principe suivant:

Dans tout cas douteux, c'est à dire lorsqu'il n'existe pas pour un mot français un mot international (7 langues) ou anglo-latin, on adoptera indigera, s'il y a lieu, dans le dictionnaire, les diverses traductions qui sont acceptables, c'est à dire plus ou moins <sup>intéressantes</sup>. Par exemple pour le mot abatbe (français) on pourrait donner les traductions latines depicere, affligere, etc et indiquer concurrentement le mot moderne abbattere (a? F H I P); on indiquerait pour les traductions concurrentes le degré d'internationalité de chacune, en signalant au besoin le doute qui existe concernant le mot le meilleur; le public déciderait lui-même en connaissance de cause.

Ne pensez-vous pas que ce soit là une bonne idée. Si vous le voulez bien, je ferais un essai de dictionnaire français - interlingua; je vous enverrais le manuscrit au fur et à mesure que j'aurais terminé un certain nombre de pages.

Je possède le dictionnaire de Hemme; je n'ai pas Webster (faut-il que je me le procure; combien coûte - s. etc.); j'ai plusieurs dictionnaires latins (Reund et aussi Guicherat), anglais, italien, espagnol, grec, etc. assez volumineux. Le petit dictionnaire étymologique de la langue française que je vous ai montré est de Stapper (édition Larousse).

Quid facere? Vous me demandez le programme de travail que je voudrais voir adopté par l'Academia. Je suis d'avis qu'il ne faut pas presser trop les choses, ne pas encombrer l'Académie de trop de questions à la fois. La question de l'article de d'ipini suffit pour le moment. J'espère que l'Académie adoptera ou tout au moins tolérera l'usage d'un article. Je demande aussi si elle tolère les suffixes grammaticaux les plus courants dans les deux systèmes (temps et modes des verbes). L'Académie ne peut pas dire: Interlingua non habet articulo. C'est une provocation inutile. Il vaut mieux ne rien dire que de prohiber. Dans les questions douteuses, elle doit ménager toutes les opinions: lice utere...; lice non utere.

Si vous voulez m'aider de vos conseils pour la préparation du vocabulaire français - interlingua, je me mettrai <sup>immédiatement</sup> à l'ouvrage et nous laisserons l'Académie discuter tranquillement les différentes questions. Il n'y a rien qui presse. Le vocabulaire doit être fait avant de faire le Manuel grammatical. Même si l'Académie n'adopte pas tout ce que je propose, rien ne m'empêche d'adopter tout ce qu'elle n'interdit pas: quod non est prohibitum, est licitum.

Novo Socio pro Academia. Me recipe 5 fr. de abbonato ad Lingua Internationalis que vole es socio de Academia; suo nomine es Czeslaro Kozlowski, St. Olshanica Kiewos gubern. po J. J. D., Selo Prusy.

Sr Kozlowski dice: « Me es jam abbonato ad Discussiones et Revista Universalis, sed me desiderat es socio de Academia, recipe libros promissos et secundo (un Sr) abbonamento ad Discussiones et Revista Universalis i me debe ergo habere 2 exemplares de isto duo diurnalibus. »

Me promitte ad vos, Sr Beau, que me vol fac omni meo possibile pro procura novo socios ad Academia. Sed publico in Belgio, ubi me mitte plurimos exemplares de meo diurnale, es non multo entusiasmate; Belgas es.... Beotianos; illos seque sententia: « Je vis de bonne soupe et non de beau langage ».

Vestro devoto,  
J. Meyoumans

in Woluwe - St. Pierre  
apud Brussels  
Belgio